France : une proposition de loi pour améliorer l’accès aux soins

Compte Test - 2023-05-14 07:18:37 - Vu sur pharmacie.ma

Pour améliorer l’accès aux soins et lutter contre les déserts médicaux en France, une proposition de loi a été amendée par les parlementaires et le gouvernement. Cette proposition de loi prévoit, entre autres, un accès direct aux infirmiers en pratique avancée (IPA), aux kinésithérapeutes et aux orthophonistes. Certaines dispositions intéressent aussi les pharmaciens, qui pourront renouveler trois fois, par délivrance d’un mois, une ordonnance expirée pour le traitement d’une pathologie chronique. À titre expérimental, les pharmaciens-biologistes seront autorisés à pratiquer des prélèvements dans le cadre du dépistage du cancer du col de l’utérus. Les conditions de qualification pour l’exercice de la profession de préparateur en pharmacie sont réformées. Ces derniers pourront administrer des vaccins dont la liste sera fixée par un arrêté. La liste des tests rapides d’orientation diagnostique (TROD) innovants qui peuvent être utilisés par les professionnels de santé sera publiée annuellement.